



## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 juin 2025

## Le ministère de la Justice recrute plus de 400 greffiers

**Le ministère de la Justice poursuit ses recrutements en 2025, avec l'ouverture de plus de 400 postes de greffiers des services judiciaires, accessibles par le biais de 3 concours. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 juillet 2025.**

### Un métier qui conjugue dimension humaine et expertise juridique et procédurale

Le rôle du greffier est majeur dans le fonctionnement de la Justice : il est garant de l'authenticité des actes juridictionnels et tout acte accompli en son absence peut être annulé.

Technicien de la procédure, il enregistre les affaires, prévient les parties des échéances importantes, effectue des recherches juridiques, prend note du déroulement des débats, rédige les procès-verbaux et met en forme les décisions. Le greffier Il est aussi chargé de renseigner, orienter et accompagner les usagers dans l'accomplissement des formalités ou procédures judiciaires.

### Formation rémunérée, stages de terrain et évolution de carrière

Les lauréats des concours suivent ensuite une **formation rémunérée de 18 mois** alternant cours théoriques à l'École nationale des greffes de Dijon et stages pratiques en juridictions.

A l'issue de la formation et selon leur rang de classement, les greffiers stagiaires sont appelés à choisir leur poste à partir d'une liste nationale établie par l'administration. Seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès aux concours pourront être nommés.

**Les greffiers ont l'opportunité d'évoluer au sein des métiers du greffe.** Après quatre ans d'expérience, un greffier peut passer le concours interne pour devenir directeur des services de greffe et accéder ainsi à différents niveaux de responsabilité.

**Le métier de greffier offre une rémunération évolutive.** La profession de greffier a connu une revalorisation en [mars 2022](#) et en [octobre 2023](#), et la création d'un corps de débouché de catégorie A a été actée par décret du 3 décembre 2024.

### ÉVOLUTION & RÉMUNÉRATION



Rémunération nette mensuelle au 01/01/2024, y compris l'indemnité de fonction, de sujexion et d'expertise (IFSE) au montant minimal. La rémunération des greffiers stagiaires varie selon qu'ils sont en formation à l'ENG ou en stage.

### Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - [secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)  
Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - [presse-justice@justice.gouv.fr](mailto:presse-justice@justice.gouv.fr)

Tous les communiqués :  
[www.justice.gouv.fr/presse](http://www.justice.gouv.fr/presse)

## **Conditions d'accès aux concours**

### **Concours externe**

- Être de nationalité française.
- Être titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 5 (bac+2 minimum) ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes (sauf pour les parents d'au moins trois enfants, qui en sont dispensés).
- Justifier du titre ou diplôme classé au moins au niveau 5 (bac+2 minimum) au plus tard à la date de la première épreuve écrite, soit le 30 septembre 2025.

### **Concours interne**

- Être de nationalité française.
- Être en activité, en détachement, en congé parental, en cours d'accomplissement du service militaire à la date du début des épreuves écrites, soit le 30 septembre 2025.
- Justifier, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours soit le 1er janvier 2026, de quatre années au moins de services publics.

### **Troisième concours**

- Être de nationalité française.
- Justifier de l'exercice pendant une durée de quatre ans d'un ou plusieurs mandats ou d'une ou plusieurs des activités définies au 3<sup>e</sup> de [l'article 19 de la loi du 11 janvier 1984](#), au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours, soit le 1er janvier 2026. Les activités professionnelles prises en compte au titre de ce concours doivent avoir été exercées dans le domaine juridique et avoir été d'un niveau comparable à celles des greffiers des services judiciaires. Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultané ne sont prises en compte qu'à un seul titre ([article 6 – 3<sup>e</sup> du décret n°2015-1275 du 13 octobre 2015](#)).

## **Le calendrier prévisionnel**

- Inscriptions : du 6 mai au 15 juillet 2025
- Epreuves écrites des concours externe et interne : 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2025
- Epreuve écrite du troisième concours : 30 septembre 2025
- Résultats d'admissibilité : 7 novembre 2025
- Epreuve orale : à partir du 25 novembre 2025
- Résultats d'admission : 7 janvier 2026
- Relevé de notes accessible à partir du 21 janvier 2026

**Plus d'informations sur : <https://lajusticerecrute.fr/devenez-greffier>**